



## **ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE – A.E.P.S.**

*(Association internationale sans but lucratif)*

## **EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF HEALTH – E.A.P.H. (International non-profit association)**

### **Section suisse: A.E.P.S.-Suisse ([www.aeps-ch.org](http://www.aeps-ch.org))**

Association article 60 et ss. du C.C.S., dotée  
du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe ;  
Centre Collaborateur de l'O.M.S.

### **Projet du contenu du site internet de l'Association Européenne pour la Promotion de la Santé, section suisse.**

1. Page d'accueil
2. Notre adresse
3. Qui sommes-nous A.E.P.S. ?
4. Section suisse A.E.P.S. : nos objectifs
5. Statuts de l'A.E.P.S.
6. Présidence et Comité de la section suisse de l'A.E.P.S.
7. Bulletin d'adhésion à l'A.E.P.S.
8. Mise au concours du Prix "Santé - Entreprise" 2006
9. Preisausschreiben «Gesundheit und Betrieb» 2006
10. Recommandations pour les candidats au Prix "Santé - Entreprise"
11. Règlement pour l'attribution du Prix "Santé - Entreprise"
12. Liste des Lauréats suisses du Prix "Santé et Entreprise"
13. Manifestations de l'A.E.P.S
14. Membres fondateurs de l'A.E.P.S.
15. Présidence et membres du Comité de l'A.E.P.S.
16. Organisations partenaires



## **ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE – A.E.P.S.**

*(Association internationale sans but lucratif)*

**EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF  
HEALTH – E.A.P.H. (International non-profit association)**

[www.aeps-ch.org](http://www.aeps-ch.org)

**Section suisse: A.E.P.S.-Suisse ([www.aeps-ch.org](http://www.aeps-ch.org))**

Association article 60 et ss. du C.C.S., dotée  
du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe ;  
Centre Collaborateur de l'O.M.S.

**Adresses :**

**Secrétariat :**

Mme Suzanne Vuille  
Secrétariat AEPS  
Policlinique médicale universitaire  
44, Rue du Bugnon  
CH-1011 Lausanne  
Tél +41-21-314'6107 Fax +41 21 314'6107 Email [Suzanne.Vuille@hospvd.ch](mailto:Suzanne.Vuille@hospvd.ch)

**Secrétaire générale**

Mme Séverine Benoit  
Vogelacher 12  
CH-8166 Niederweningen / ZH  
Tél +41-44-856 09 09 Email [rcbenoit@datacomm.ch](mailto:rcbenoit@datacomm.ch)

**Président**

Prof. Roger Darioli  
Policlinique médicale universitaire  
44, Rue du Bugnon  
CH-1011 Lausanne  
Tél +41-21-314'6053 Fax +41 21 314'6108 Email [Roger.Darioli@hospvd.ch](mailto:Roger.Darioli@hospvd.ch)



## **ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE – A.E.P.S.**

*(Association internationale sans but lucratif)*

## **EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF HEALTH – E.A.P.H. *(International non-profit association)***

### **Section suisse: A.E.P.S.-Suisse ([www.aeps-ch.org](http://www.aeps-ch.org))**

Association article 60 et ss. du C.C.S., dotée  
du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe ;  
Centre Collaborateur de l'O.M.S.

### **Qui sommes-nous ?**

L'Association Européenne pour la Promotion de la Santé (A.E.P.S.) constitue une association internationale à but non lucratif dont le siège est à Bruxelles.

Fondée en 1970 sous le nom de Club Européen de la Santé (C.E.S.) sa dénomination a été modifiée en 2004.

Le C.E.S./A.E.P.S. a marqué l'histoire de la santé publique et de la promotion de la santé en entreprises à travers de grandes enquêtes et des programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies à la place de travail. Pour les fondateurs du C.E.S./A.E.P.S, il s'agissait de répandre chez tous les citoyens la conscience que la santé est l'enjeu d'un combat quotidien. Ce combat se livre dès le stade de la prévention et il suppose une attention personnelle ainsi qu'une mobilisation collective qui impliquent un regard vigilant, en amont des désordres de la maladie, sur l'environnement ainsi que sur les conditions de travail.

Le C.E.S. est conçu comme un rouage original, intermédiaire entre les pouvoirs publics, les entreprises, les professions et bien entendu le grand public.

Pour mobiliser le plus grand nombre le C.E.S./A.E.P.S mise sur l'émulation collective. L'attribution du prix "Santé et Entreprise" vise à récompenser des initiatives innovantes, pluridisciplinaires et socialement interactives qui couvrent non seulement le champ de la santé au travail mais également celui de la santé des proches. La cérémonie annuelle des prix "Santé et Entreprise" constitue l'élément fort de notre action grâce à la valorisation des initiatives les plus remarquables via le partage des connaissances acquises et à leur diffusion internationale.

En dessous, les trois slogans du C.E.S./A.E.P.S :

*"La santé l'affaire de tous"  
"Chacun est le premier répondant de sa santé"  
"La santé dans l'entreprise, c'est la santé de l'entreprise"*



## **ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE – A.E.P.S.**

*(Association internationale sans but lucratif)*

## **EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF HEALTH – E.A.P.H. *(International non-profit association)***

**Section suisse: A.E.P.S.-Suisse ([www.aeps.ch-org](http://www.aeps.ch-org))**

Association article 60 et ss. du C.C.S., dotée  
du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe ;  
Centre Collaborateur de l'O.M.S.

### **Nos objectifs**

C'est en 1992 que fut fondé la section suisse du Club Européen de la Santé / l'Association Européenne pour la Promotion de la Santé. Elle constitue une association au sens de l'article 60 et ss du code civil suisse (C.C.S.). Son siège est au domicile du Président en exercice.

**Ses objectifs définis à l'article de 3 de l'A.E.P.S. sont les suivants :**

- 1) développer et favoriser les échanges entre les pays européens dans le domaine de la santé, particulièrement dans celui de sa promotion,**
- 2) rechercher des solutions communes aux problèmes de santé et en faciliter l'adoption, leur mise en application et leur évaluation,**
- 3) promouvoir la collaboration entre les organisations et les disciplines actives dans le domaine de la santé,**
- 4) encourager et récompenser des initiatives et/ou des projets ayant apporté une amélioration à la santé de la population :**
  - en organisant des rencontres, séminaires, colloques, etc.**
  - en publiant tout document ou information susceptibles d'assurer la diffusion des idées exprimées par elle**
  - en remettant le prix "Santé et Entreprise" destiné à récompenser les initiatives et projets dans le domaine de la santé en entreprise, à l'école, en utilisant tout autres moyens appropriés pour atteindre les objectifs de l'Association**



## **ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE – A.E.P.S.**

*(Association internationale sans but lucratif)*

## **EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF HEALTH – E.A.P.H. *(International non-profit association)***

**Section suisse: A.E.P.S.-Suisse** ([www.aeps-ch.org](http://www.aeps-ch.org))

Association article 60 et ss. du C.C.S., dotée  
du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe ;  
Centre Collaborateur de l'O.M.S.

### **TITRE PREMIER** **DENOMINATION, SIEGE ET OBJET**

#### **Article 1**

**La section suisse de l'Association Européenne pour la Promotion de la Santé, ci-après en abrégé AEPS-Suisse,** est une association au sens de l'article 60 et ss du C.C.S. Son siège est au domicile du/de la Président/e en exercice.

#### **Article 2**

L'AEPS-Suisse est la section suisse de l'Association Européenne pour la Promotion de la Santé, dont le siège est à Bruxelles et qui est dotée du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe, Centre Collaborateur de l'O.M.S. et enregistrée comme dispensateur de formation.

Ses objectifs sont ceux de l'AEPS avec la volonté de les promouvoir en Suisse, soit :

- Développer et favoriser les échanges dans le domaine de la santé et particulièrement dans celui de sa promotion
- Encourager et récompenser des initiatives ou des projets ayant apporté une amélioration à la santé de la population.
- Rechercher des solutions communes aux problèmes de santé et en faciliter l'adoption, leur mise en application et leur évaluation.
- Promouvoir la collaboration entre les organisations et les disciplines actives dans le domaine de la santé.

Activités particulières :

- Mise en place de prix destinés à récompenser des initiatives et projets particulièrement dans le domaine de la santé dans l'entreprise.
- Organisation de rencontres séminaires, colloques, ou autres activités de même nature.

## **TITRE QUATRIEME** **ORGANES**

### **Article 7**

Les organes de l'AEPS-Suisse sont :

- 1. l'Assemblée générale,**
- 2. le Comité,**
- 3. l'Organe de contrôle**

### **1. L'assemblée générale**

#### **Article 8**

L'Assemblée générale possède la plénitude des pouvoirs permettant la réalisation des buts de l'association.

Sont notamment réservés à sa compétence les points suivants :

- a) l'approbation du rapport du Comité, des comptes, du rapport de l'Organe de contrôle et du budget de l'année suivante,
- b) l'élection et la révocation des membres du Comité ainsi que de l'Organe de contrôle,
- c) l'adoption et la modification des statuts,
- d) la dissolution de l'association, la fixation du montant des cotisations, l'admission et l'exclusion de membres

#### **Article 9**

L'AEPS-Suisse se réunit en Assemblée générale ordinaire dans les 6 mois qui suivent la clôture d'un exercice annuel.

Elle peut se réunir en Assemblée générale extraordinaire sur convocation du Comité, ainsi qu'à la demande de l'Organe de contrôle ou du dixième au moins des membres.

#### **Article 10**

L'Assemblée est valablement constituée quel que soit le nombre des membres présents.

Elle est convoquée au moins 15 jours à l'avance avec indication de l'ordre du jour.

Pour être mise à l'ordre du jour, une proposition doit avoir été préalablement formulée par écrit au Comité

#### **Article 11**

L'Assemblée est présidée par le/la Président/e de l'AEPS-Suisse ou par l'un des

membres du Comité. Le/la secrétaire de l'AEPS-Suisse remplit les fonctions de secrétaire de l'Assemblée et dresse le procès-verbal qui est soumis à l'approbation de l'Assemblée lors de la réunion suivante.

## **2. Le Comité**

### **Article 12**

Le Comité comprend entre 5 et 15 membres élus par l'Assemblée générale et choisis pour leur compétence et leur engagement dans le domaine de la santé.

Les membres élus sont nommés pour trois ans et immédiatement rééligibles.

### **Article 13**

Chaque année, après l'Assemblée ordinaire, le Comité nomme dans son sein un/e président/e, un/e vice-président/e, un/e trésorier/e et un/e secrétaire qui constituent le Bureau de l'association.

Ils sont immédiatement rééligibles.

### **Article 14**

Le Comité a tous les pouvoirs qui ne sont pas spécialement réservés à l'Assemblée générale et à l'Organe de contrôle par la loi et les présents statuts.

Il doit chaque année faire à l'Assemblée générale un rapport sur l'activité de l'AEPS-Suisse.

### **Article 15**

Le Comité se réunit, sur convocation de son président, chaque fois que les circonstances l'exigent.

**Le Comité prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du/de la Président/e est prépondérante.**

Les délibérations du Comité font l'objet d'un procès-verbal signé par le/la Président/e ou par son remplaçant. Chaque membre du Comité en reçoit une copie. Les extraits qui en sont délivrés sont signés par le/la Président/e.

## **Article 16**

Vis-à-vis des tiers, l'AEPS-Suisse est représentée et obligée par son/sa Président/e et un membre du Comité, signant collectivement à deux.

Le/la Président/e peut être remplacé/e par un autre membre du Comité.

## **3. Organe de contrôle**

### **Article 17**

L'exercice annuel va du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

### **Article 18**

L'assemblée désigne chaque année un/e contrôleur/se, ainsi qu'un suppléant, tous deux extérieurs au Comité ou à l'Association. Le/la contrôleur/se est chargé/e de vérifier les comptes et de faire un rapport écrit à l'Assemblée générale sur le bilan et sur le résultat de l'exercice.

## **TITRE CINQUIEME** **DISSOLUTION**

### **Article 19**

La dissolution de l'AEPS-Suisse ne peut être prononcée par l'Assemblée générale qu'au cours d'une séance spécialement convoquée au moins 3 mois à l'avance par lettre recommandée et précisant l'objet de la délibération.

Une telle décision n'est valable que si elle rencontre l'adhésion des deux tiers des membres présents.

La liquidation ne prend effet qu'après un délai de 6 mois.

L'Assemblée générale nomme des liquidateurs.

L'actif social ne peut être attribué qu'à des institutions poursuivant un but analogue à celui de l'AEPS-Suisse.



## **ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE – A.E.P.S.**

*(Association internationale sans but lucratif)*

## **EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF HEALTH – E.A.P.H. (International non-profit association)**

**Section suisse: A.E.P.S. ([www.aeps-ch.org](http://www.aeps-ch.org))**

Association article 60 et ss. du C.C.S., dotée  
du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe ;  
Centre Collaborateur de l'O.M.S.

### **Présidence et Comité de la section suisse de l'A.E.P.S.**

#### **Année 2007**

<b>Président :</b>	Prof. Roger Darioli (Policlinique médicale universitaire, Département de médecine et santé communautaire, Lausanne)
<b>Secrétaire générale :</b>	Mme Séverine Benoit (Zürich)
<b>Trésorier :</b>	Dr Raymond Benoît (Consultant indépendant, Zürich)
<b>Vice-Président :</b>	Vacant (à repourvoir)
<b>Président d'honneur:</b>	Prof. Claude Gailloud (Faculté de Biologie et de Médecine, Lausanne)
<b>Membres :</b>	Dr Erich Baer (SUVA, Lucerne) Prof L. Benaroyo (Ethicien, Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique, Lausanne) M. Jean-Louis Franzetti (Sanofi-Aventis Suisse) Dr Catherine Lazor-Blanchet (Institut universitaire romand de Santé au travail, Lausanne) Dr Luc Robyn (Service médical Nestlé/Nestec, Vevey) Dr P. Scollar (Product Management Non-Life Claims, Winthertur Insurance Europa, Winthertur) Dr B. Somaini (Fondation Promotion Santé Suisse, Berne)



**ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA  
PROMOTION DE LA SANTE – A.E.P.S.**

*(Association internationale sans but lucratif)*

**EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF  
HEALTH – E.A.P.H. *(International non-profit association)***

**Section suisse: A.E.P.S. ([www.aeps-ch.org](http://www.aeps-ch.org))**

Association article 60 et ss. du C.C.S., dotée  
du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe ;  
Centre Collaborateur de l'O.M.S.

**Bulletin d'adhésion à l'A.E.P.S.**

Nom : ..... Prénom : ..... Profession : .....

Fonction : .....

Adresse professionnelle : .....  
.....  
.....

Adresse privée : .....  
.....  
.....

Adresse e-mail : .....

Tél. privé : ..... Tél. prof. : ..... Fax : .....

Par la présente, je sollicite mon adhésion en qualité de membre de l'A.E.P.S., dans l'idée de soutenir son activité pour la promotion de la santé.

Lieu : ..... Date : ..... Signature : .....



**ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA  
PROMOTION DE LA SANTE – A.E.P.S.**  
*(Association internationale sans but lucratif)*

**EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF  
HEALTH – E.A.P.H.** *(International non-profit association)*

**Section suisse: A.E.P.S.-Suisse** ([www.aeps-ch.org](http://www.aeps-ch.org)) Association article 60 et ss. du C.C.S., dotée  
du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe ;  
Centre Collaborateur de l'O.M.S.

## **Liste des Lauréats suisses du Prix "Santé et Entreprise"**

- 1992 : 1. Dr Bernard Jaquet, chef du personnel et médecin de l'entreprise Ciba-Geigy à Monthey pour l'ensemble des activités menées en 20 ans au profit de la santé.  
2. Dr Gianfranco Domenighetti : "Campagne contre les maladies cardio-vasculaires au Tessin".
- 1993 : Dr J.-L. Baierle : "Opération Nez Rouge".
- 1994 : Mme Odile Le Gal Givaudan Roure : 2<sup>ème</sup> prix pour l'ensemble de son organisation dans le domaine de la prévention.
- 1995 : 1. Mme Annette Crisinel & R. Darioli, Ligue vaudoise contre les maladies cardiovasculaires, pour son programme de "promotion de la santé et prévention des maladies cardiovasculaire dans les entreprises".  
2. Roger Beer, prévention du mal de dos chez le personnel du Service des espaces vert de l'environnement de la ville de Genève (SEVE).
- 1996 : Prof. Peter Elsner, Dr Urs Hinnen et Dr Dimiter ILIEV. Service Universitaire de Dermatologie de Zürich et Institut de Médecine Sociale et préventive de Zürich : "Zürich Prospective Metal Worker's Eczema Study".
- 1997 : David Francioli et Jean-Jacques Meyer. Laboratoire d'ergonomie visuelle de l'Institut universitaire romand de Santé au Travail : "Signification et mise en œuvre d'un nouvel indice d'inconfort visuel le "J" index".
- 1998 : Jean-François Etter. Institut de Médecine Sociale et Préventive de l'Université de Genève : Programme de prévention du tabagisme par système-expert "Stop tabac".
- 1999 : 1. Prof. Fred M. Paccaud, Dr Ignazio Cassis. Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive, Lausanne. Policlinique Médicale Universitaire, Lausanne CIBA CS, CIMO, Novartis, CP. Monthey : "la consultation des 50 ans : prévention et promotion de la santé en entreprise".  
2. Mention à l'Entreprise COLAS SUISSE SA pour la création d'un "dispositif de sécurité optique et acoustique pour carmions porteurs d'une benne".
- 2000 : 1. M. Y. Scherrer et al. Institut universitaire romand de santé au travail : "Développement d'un concept de santé au travail dans le système pénitentiaire vaudois".

2. M. G. Kunzi, M. M. Gisler. Service de santé du personnel de l'Etat de Genève et Office cantonal de l'inspection et des relations du travail, Genève : "concept et programme de formation et de la gestion promotionnelle de la santé dans l'entreprise publique et privée".
- 2001 : Dr A. Kiener. Secteur Travail et Santé, Secrétariat d'état à l'économie, Berne : "Prévention du stress et du mobbing au travail".
- 2002 : M. F. Arnoud et al. JURATEC et INTEC SA, Delémont : "Système jurassien d'appel aux médecins du travail et aux spécialistes de la sécurité au travail".
- 2003 : 1. Dr D. Perrenoud, M. Th. Gogniat, Lausanne et la Chaux-de-Fonds : "Prévention des dermatoses professionnelles".  
2. M. A. Frei et al. Département cantonal des affaires militaires et de la protection civile, St-Gall : "Promotion de la santé à la place de travail".
- 2004 : 1. Mme A. Riedker et J. Seydoux, Entreprise PME, Genève : "La gestion de la santé au travail".  
2. Mr H. Stelzner et coll. , Entreprise Bühler AG, Uzwil (ZH) : "Sicherheit ist cool".  
3. Mr J. Studer (mention spéciale), Maler Schweizer AG, 8180 Bülach (ZH): "Gesundheit und Betrieb: Thema Früchte und Gemüse, Alkohol im Betrieb".
- 2005 : 1. Mme AC Luisier et coll, Institut des technologies du vivant, Haute école valaisanne, Sion (VS) : "5 sens pour apprendre".  
2. M<sup>me</sup> Tanja Starl, (mention spéciale), Fachhochschule Joanneum A-8344 Bad Gleichenberg/ Österreich: "Das Transtheoretische Modell der Verhaltensänderungen als Grundlage für Interventionen zur Steigerung des Gesundheitsbewusstseins".  
3.- M. Marco Barbini et coll, (mention spéciale), Digital Energy, GE Industrial Systems, CH-6595 Riazzino, Ticino pour le projet intitulé " Environnement, Santé, Sécurité".
- 2006 : 1. Dr JP Pappart et coll. Actions en Santé Publique, CH-1211 Genève : "Etudes sur le stress et la santé mentale au travail".  
2. Mme M. Glauser, Mr Y. Morel et coll, (mention spéciale), Nivarox, CH-2400 Le Locle : "Promotion de la santé en entreprise et ses répercussions sur l'absentéisme".



## **ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE – A.E.P.S.**

*(Association internationale sans but lucratif)*

## **EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF HEALTH – E.A.P.H. (International non-profit association)**

**Section suisse: A.E.P.S.-Suisse** ([www.aeps-ch.org](http://www.aeps-ch.org))

Association article 60 et ss. du C.C.S., dotée  
du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe ;  
Centre Collaborateur de l'O.M.S.

### **Manifestations de l'A.E.P.S. 2007**

- 1. Assemblée générale de la section suisse de l'A.E.P.S. et remise des Prix "Santé et Entreprise" aux lauréats suisses à l'occasion du Forum Santé 2007 le mercredi 18 janvier 2007**
- 2. Assemblée générale de l'A.E.P.S. et remise des Prix "Santé - Entreprise" aux lauréats européens, les 7-et 8 décembre 2007 à Lucerne , Suisse.**

#### **Programme provisoire :**

Vendredi 7 décembre :	Visite guidée du chantier du siècle : le nouveau tunnel du Gothard (inscription préalable car nombre de places limité)
Samedi 8 décembre	Symposium scientifique : La prévention du burn-out au travail Cérémonie de remise des Prix Santé-Entreprise des délégations européennes.

Pour une demande d'informations complémentaires :  
Adresse de contact :

Secrétariat de la section suisse de l'AEPS  
Mme Suzanne Vuille  
([Suzanne.Vuille@hospvd.ch](mailto:Suzanne.Vuille@hospvd.ch))  
Téléphone +41 21 314 6107 /Fax +41 21 314 6108

Mme Séverine Benoît  
Secrétaire générale  
[sev.benoit@mysunrise.ch](mailto:sev.benoit@mysunrise.ch)



## **ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE – A.E.P.S.**

*(Association internationale sans but lucratif)*

## **EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF HEALTH – E.A.P.H. (International non-profit association)**

### **Section suisse: A.E.P.S.-Suisse**

Association article 60 et ss. du C.C.S., dotée  
du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe ;  
Centre Collaborateur de l'O.M.S.

### **Membres fondateurs de l'A.E.P.S.**

M. Christophe Strassner Fortstrasse 12 D-71116 Rohrau	Allemagne
M. Guy Van Houte Molenstraat 5 B-8551 Heestert	Belgique
Mme Dominique Dupont Rue Madame 75 F-75006 Paris	France
M. Francesco Polizzi Via dei Tizii 10 I-00185 Roma	Italie
M. André Thill Av. de la Faïencerie 63 L-1510 Luxembourg	Luxembourg
M. Antonio Cunha Monteiro Quinta Belo Horizonte Guerrelros P-2670-515 Loures	Portugal
M. Antoine Bailly Champel 69 CH-1206 Genève	Suisse
M. Roger Darioli Ch. des Fleurs 5 CH-1007 Lausanne	Suisse



## **ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE – A.E.P.S.**

*(Association internationale sans but lucratif)*

## **EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF HEALTH – E.A.P.H. (International non-profit association)**

### **Section suisse: A.E.P.S.-Suisse**

Association article 60 et ss. du C.C.S., dotée  
du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe ;  
Centre Collaborateur de l'O.M.S.

### **Présidence et membres du Comité de l'A.E.P.S.**

Présidente européenne :	Mme Dupont Dominique Rue Madame 75 F-75006 Paris
Secrétaire général :	M. Bernard Mathivon 7, rue du Cardinal Mercier 75009 Paris
Trésorier :	M. Marc Vancraenbroeck Pl. de la Sainte-Famille 26 B-1200 Bruxelles

### **Liste des présidents des sections nationales et membres du Comité :**

Allemagne	M. Christophe Strassner Fortstrasse 12 D-71116 Rohrau
Belgique	M. Guy Van Houte Molenstraat 5 B-8551 Heestert
France	Mme Dominique Dupont Rue Madame 75 F-75006 Paris
Italie	M. Francesco Polizzi Via dei Tizii 10 I-00185 Roma
Luxembourg	M. André Thill Av. de la Faïencerie 63 L-1510 Luxembourg
Portugal	M. Antonio Cunha Monteiro Quinta Belo Horizonte Guerrelros P-2670-515 Loures
Suisse	M. Roger Darioli Ch. des Fleurs 5 CH-1007 Lausanne
Tchéquie	P. Urban

Institut national de la santé au Travail  
Prague



## **ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE – A.E.P.S.**

*(Association internationale sans but lucratif)*

**EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF  
HEALTH – E.A.P.H. (*International non-profit association*)**

**Section suisse: A.E.P.S.-Suisse**

Association article 60 et ss. du C.C.S., dotée  
du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe ;  
Centre Collaborateur de l'O.M.S.

**Organisations partenaires :**

- **OMS, Genève (Suisse)**
- **Sections nationales de l'AEPS**
- **La SUVA, Lucerne (Suisse)**
- **Promotion Santé Suisse, Berne (Suisse)**
- **Carrefour Prévention, Genève, (Suisse)**
- **Service de la Santé publique, République et Canton du Jura, (Suisse)**
- **Institut universitaire romand de santé au travail, Lausanne, (Suisse)**
- **Ligues de Santé du canton de Vaud, Lausanne, (Suisse)**
- **Forum Santé-Gesundheit, Genève, (Suisse).**